Département du NORD Arrondissement d'AVESNES Ville de LANDRECIES

Date de convocation : Le 10 juin 2020

NOMBRE:

- de conseillers : 23

- de présents : 19 - de votants : 23

N° d'inscription de l'acte soumis à l'obligation de transmission au Représentant de l'Etat : 37_2020

Secrétaire de Séance : Mme Virginie SOIGNEUX

OBJET:

Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du PNRA

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Le Maire

François ERLE

Le Maire:

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de réception en Souspréfecture.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBI MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/06/2020 Reçu en préfecture le 19/06/2020

légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur François ERLEM, suite à la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance

Etaient présents (19) :

François ERLEM (Maire), Françoise DUPUITS, Francis DUPIRE, Virginie SOIGNEUX, François BLAT, Xavier LACAILLE, Valérie MAHIEU, Charles BENJABEN, Gwenaëlle BEAUDON, Simon BRASSART, Sandrine MERCIER, Stéphane SANSONE, Audrey MONIER, Jean-Paul LANNOY, Sabine TROUILLET, Marie-Noëlle LALLIER, Jean-Philippe MICHEL, Jean-Marc DUMEIGE, Annick CORNELIS

Ont donné pouvoir (4): Romain POLLART donne pourvoir à Françoise DUPUITS, Fanny RICHARD donne pouvoir à Xavier LACAILLE, Michael DELATTRE donne pouvoir à François ERLEM, Marie-Claire DELAIRE donne pouvoir à Jean-Marc DUMEIGE

Absents (0):

La commune de Landrecies est adhérente au sein du Parc Naturel Régional Sambre Avesnois. A ce titre, il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant, qui sera chargé de siéger dans une ou plusieurs des commissions thématiques qui élaborent des propositions à partir desquelles se construit le programme d'actions du Syndicat Mixte du Parc.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au sein du Parc Naturel Régional Sambre Avesnois.

Est proposé en tant que titulaire Fanny RICHARD, suppléant François BLAT.

Sur ces bases, le Conseil Municipal décide à l'unanimité.

De désigner Fanny RICHARD et François BLAT en tant que délégués titulaire et suppléant auprès du syndicat mixte du Parc Naturel Régional Sambre Avesnois